

PROCES VERBAL DU 2ème CONSEIL D'ECOLE du Mardi 26 mars 2019
REGROUPEMENT SCOLAIRE SAINT-MARTIN D'ABBAT/ GERMIGNY-DES-PRES.

Personnes présentes

M. Laval et Mme Valési Fanon, Directeurs des deux écoles
M.Turpin, Maire de Saint-Martin d' Abbat et Président du S.I.R.I.S
Mme Parmentier, membre du S.I.R.I.S, élue à Saint-Martin d'Abbat
Mme Magnin, Vice-Présidente du S.I.R.I.S .
Mmes Peronnet, et Scheepers membres du S.I.R.I.S et élues à Germigny des Prés,
Mmes Faisant, Knopp, Lecoeur, Dupuis, Bonneau, Darras, Delannoy, Boyer, enseignantes .
Mmes Tissier, Biava Le Disez Grangier, Gazeau , Creusillet, Berthon , parents d'élèves élus,
Mmes Saugoux et Sassin , D.D.E.N.
Mme Dorison : surveillance de cantine et garderie .

Personnes excusées

Mme Coton, Inspectrice de l'Education Nationale .
M .Thuillier , Maire de Germigny-des-Prés
M. Barnoux, membre du S.I.R.I.S, élu à Saint-Martin-d'Abbat
Mme Quettier, D.D.EN, remplacée par Mme Saugoux.
Mme Rigaud, Mme Février, enseignantes
Mmes Guillaume, Cochard, Serrano, Courreau, Chouchaoui, et M. Bediou, Prian et Outreville ,parents d'élèves élus

Président de séance : Mme Valési Fanon

Secrétaire de séance : Mme Creusillet

Ouverture de séance : 18 h 35

1) Approbation du Procès Verbal du dernier Conseil d'Ecole

Approbation du PV du dernier Conseil d'Ecole

2) Bilan des manifestations

- Goûter de Noël à SMA le 14/12/18 et à GDP le 18/12/18 ; Tout s'est bien passé, à renouveler
- 7 épreuves U.S.E.P pour le cycle 1 (MS et GS) et le cycle 2 jusqu'au CE1, par matinée au Gymnase du Lièvre d'Or de Châteauneuf-sur-Loire le 31/01/19 : une partie le matin et une partie l'après-midi.
- Salon du livre le 15/03/19 à SMA : une partie de la journée les classes ont fait des activités. Les classes de GDP sont venues à pied l'après-midi. A 16 H 30, une vente de livres a été organisée . Travail avec la librairie « Le temps des livres » de Sully-sur-Loire .La recette de la vente des livres est de 2010,16 euros avec un bénéfice de 200€ pour les écoles pour l'achat de livres.
- Cross de secteur le 20 mars à St-Père/ Loire : 6 participants dont 1 qualifié pour Cross Jean Joudiou du 3 avril
- Manifestation sur l'arbre pour les 4 classes de maternelles. Intervention d'une association de St Firmin des Bois « Ecolo Ka Terre » au sein de l'école début mars et une intervention en milieu naturel courant mai-juin, certainement au parc de Châteauneuf sur Loire. Ateliers avec parents (1h30 par classe).
- Intervention SICTOM pour cycle 2 et cycle 3 à SMA
- Intervention du Conservatoire espace naturel pour CM1 et CM2 : travail sur la faune et la flore en bords de Loire. Intervention sur site naturel des Varinnes à venir pour prélever des insectes.
- Intervention de 3 h d'une intervenante musicale pour les CE2 et Les CM1

3) Projets .

- 02/04/19 : classes de Mmes Boyer et Rigaud Course d'orientation avec le collège et visite du musée de la marine à Châteauneuf (liaison CM2/6ème)
- 03/04/19 : Cross Départemental J.Joudiou à Châteauneuf/Loire (1 qualifié)
- 04/04/19 : JMF cycles 2 et 3
- 05/04/19 : Carnaval de l'école en interne à SMA, exceptionnellement pas de carnaval à GDP en raison de la classe cirque .
- du 1er au 5/04/19 , puis le 23/04/19 à l'école, les 25 et 26/04/19 aux Bordes, classe cirque pour les CP et CE1 de GDP avec l'association Cri-O-Lane, avec un spectacle le vendredi 26 avril sous le chapiteau des Bordes pour les parents .Classe subventionnée par la coopérative et l'APE
- Du 23 au 26 avril : semaine de la maternelle : montrer aux parents ce qu'on apprend en maternelle. Ateliers jeux, par exemple jeux de société. Les enseignantes souhaitent accueillir les parents après la classe le 26 avril. Présentation de chants appris aux rencontres chantantes. Diaporamas pour montrer ce qui est fait en classe. Moment convivial se finissant vers 18h afin de permettre aux parents concernés par la classe cirque de pouvoir s'y rendre à 19h. Cela concerne les parents d'enfants déjà scolarisés.
- 30/04/19 : Rencontres chantantes à Châteauneuf-sur-Loire pour les 4 classes de maternelle .
- Des sorties poney sont prévues pour les maternelle (mai/ juin) Les dates sont à confirmer
- 30/04/19 Sortie à Provins pour les CM1-CM2 et CM2 subventionnée par la coopérative et l'APE
- 03/05/19 : Cross inter-classes à SMA pour les CE2, CM1/CM2 et CM2 .
- du 20 au 29 /05/19, classe de mer pour les CM1 de M. Laval à Penestin .

- 23/05/19 : Usépiades C2 à SMA et Usépiades C3 à Saint-Denis de l'Hôtel .
- 15/06/19 : Fête de l'école . Une réunion préparatoire est prévue le 03/05/19 à l'école de SMA .
- 17/06/19: Spectacle musical au Festival de Sully-sur-Loire pour les 2 classes de GDP (date à confirmer)
- 18/06/19 : Spectacle inter- génération à GDP .
- 21/06/19 : Participation des écoles à la fête de la musique à SMA avec l'association « Ici et l'Abbat »

4) Point sur les budgets .

- Investissement :

Pour le petit investissement, seule l'école de GDP a fait une demande. Monsieur Turpin indique que tout est accepté. Pour le gros investissement il s'agit de l'école numérique : une demande a été faite pour les 2 écoles .(Nous sommes dans l'attente d'une réponse)

- Fonctionnement : Monsieur Turpin précise que le budget est le même que l'an dernier et qu'il n'y a pas de changement. Il transmettra le budget en fin de séance aux 2 Directeurs .

5) Point sur la cantine .

Question des parents d'élèves : il s'avère que certains employés du SIRIS à SMA ont un vocabulaire grossier et inadapté pour les enfants .

Monsieur Turpin indique que c'est la première fois que cette information est remontée .

Madame Magnin effectue actuellement les entretiens professionnels des employés et elle va donc soulever ce problème.

Monsieur Laval indique que plusieurs enfants viennent se plaindre et n'iront pas au bureau du SIRIS. Madame Magnin indique que dans ce cas ce sont aux parents de faire un mail au SIRIS pour les informer.

Beaucoup de parents ont l'habitude de s'adresser au directeur d'école et non au SIRIS : il est important de faire la distinction.

Monsieur Laval se permet de passer à la garderie tous les matins ainsi qu'à la cantine et considère que la part entre la position d'école et celle du SIRIS doivent être conjointes.

Mme Delannoy indique qu'il avait été demandé que les règlements SIRIS soient donnés en fin d'année scolaire .

Monsieur TURPIN indique qu'il est aussi compliqué mi-juin de pouvoir connaître tous les effectifs de la rentrée et d'avoir un document final.

Madame Lecoœur indique que certains documents sensés revenir aux enseignants ne reviennent pas du SIRIS.

Madame Delannoy demande si dans le livret il est indiqué qu'en cas de problème rencontré par l'enfant pendant les temps SIRIS la famille doit s'adresser au SIRIS . Madame Magnin répond que non, mais il serait peut-être intéressant de l'ajouter.

Les Parents d'élèves renouvellent leur demande pour changer de prestataire plateau repas. La demande est réitérée notamment depuis l'absence du cuisinier depuis plusieurs semaines.

Madame Magnin répond qu'elle a déjà indiqué à plusieurs reprises qu'elle avait invité les parents à venir déjeuner sur place et Madame Sassin lors de sa venue, a constaté que le repas était bon.

Les enfants se plaignent de la qualité des repas. Certains enseignants constatent également que certains repas sont de qualité gustative moindre depuis l'absence du cuisinier.

Madame Magnin indique que Monsieur Bourdelat va sûrement être arrêté très longtemps et qu'il est compliqué de le remplacer.

Madame Saugoux explique que d'autres écoles fonctionnent avec API et en sont contents ,mais sous différentes formules. L'une des formules avec des produits locaux, un chef sur place et une commission restauration a bien entendu un coût plus élevé. Madame Magnin précise qu'il faudrait également agrandir la cuisine.

Madame Le Disez-Grangier indique qu'il n'est pas nécessaire d'en arriver jusque là étant donné que les repas sont corrects en présence du cuisinier.

Monsieur Turpin ne souhaite pas porter de jugement là-dessus.

Monsieur Laval précise qu'il n'accepte pas les propos de Madame Magnin concernant le cloisonnement SIRIS alors que les enfants sont présents dans l'école et il faudrait que les principes éducatifs aillent dans le même sens. Madame Magnin répond qu'il faudra y consacrer une réunion spécifique.

Madame Gazeau demande si le personnel est formé : une formation de premiers secours est faite seulement, car ce sont des contrats précaires et le S.I.R.I.S a des difficultés pour trouver du personnel.

Madame Tissier indique qu'il est catastrophique d'avoir des mauvais repas et en plus des enfants qui se font insulter. Un courrier d'enfants a été envoyé au SIRIS qui visiblement ne l'a pas reçu.

Madame Magnin répond que dans ce cas si la prestation ne convient pas il faut trouver une autre solution.

Madame Boyer précise que si le personnel n'est pas qualifié il est compliqué aussi pour celui-ci d'agir en conséquence.

Madame Knopp précise qu'il est compliqué vu que la façon de faire , des enseignants et du personnel du S.I.R.I.S, est différente mais qu'il serait important d'avoir des temps d'échanges et un travail commun entre enseignants et personnel SIRIS. Madame Magnin répond qu'il pourrait être envisagé d'étudier ceci pour la rentrée et propose une rencontre avec Monsieur Laval. Cela pourra ensuite amener à une constitution de groupe de travail.

Monsieur Laval précise que certains enfants profitent de ce temps pour se permettre certaines choses qu'ils ne font pas en classe.

Il est important que les enseignants soient informés des soucis qu'il peut y avoir sur les temps de pause méridienne. Madame Magnin indique que peu de choses remontent au bureau et du coup peu d'avertissements sont donnés.

A GDP c'est différent car la structure est plus petite et les sanctions peuvent être plus facilement appliquées et les enseignantes informées.

Garderie : Madame Faisant précise qu'à 16h30, après une journée de travail, il est difficile pour chacun d'être au calme.

Les parents d'élèves demandent pourquoi dans ce cas le temps du soir n'est pas organisé comme le matin avec un cloisonnement des petits et des grands. Madame Magnin indique que cela sera discuté.

Monsieur Laval demande si c'est un désir de ne pas avoir de responsable sur place : Madame Magnin répond que personne ne veut prendre cette responsabilité. Il est aussi compliqué de trouver du personnel avec des horaires atypiques et des petits contrats.

6) Rentrée 2019 (Effectifs, fermeture de classe)

Il y aura une fermeture de classe à la rentrée 2019 à SMA . Cette année, 276 élèves sont inscrits . Actuellement 270 élèves sont inscrits pour la rentrée 2019, mais les inscriptions ne sont pas terminées. Les effectifs des classes seront donc augmentés. L'effectif moyen devrait être de 24 ou 25 élèves.

7) Questions diverses

Questions des parents :

- Pourquoi la coopérative scolaire ne prend pas en charge la sortie du 2 avril à Châteauneuf-sur-Loire ? : Madame Boyer indique que c'est la 2^{ème} ou 3^{ème} année que cette sortie se fait et que le covoiturage fonctionne bien .

Le budget de la coopérative est utilisé et les sorties et transports coûtent chers. L'école fait de nombreux projets pour alimenter la coopérative mais le budget ne permet pas de tout englober. Monsieur Laval indique que le budget semble riche mais que les achats effectués impactent vite le budget.

Madame Lecoeur précise que beaucoup d'écoles demandent une participation financière et que SMA n'en demande pas.

- Nous constatons un défaut d'information concernant l'absence de Madame Février, comment est-il possible d'y remédier ? Monsieur Laval répond que l'arrêt n'était au début que d'une semaine environ et que tant qu'un enseignant est remplacé il n'y a pas d'information. L'absence ne devait pas être aussi longue mais on pourrait envisager une information.

Question de Madame Faisant :

Il y a eu un problème de ménage ce soir et il n'y a pas eu de remplacement : est-il possible de trouver une organisation afin qu'il y ait un roulement en cas d'absence car notamment côté maternelles il y a beaucoup de saletés. Madame Magnin répond qu'un nettoyage minimum devait être assuré et elle va ré-évoquer ce problème.

Les parents d'élèves ont organisé un loto dimanche 24 mars qui a moyennement fonctionné - :d'un point de vue du nombre de présents et seulement 7 familles de l'école . Peut-être que la date du Carnaval de Châteauneuf /Loire et la météo n'étaient pas favorables. Les parents d'élèves sollicitent les enseignants pour effectuer un rappel aux familles des élèves la veille ou l'avant-veille d'une manifestation afin de donner de la crédibilité à l'association.

Prochain conseil d'école à St Martin mardi 18 juin 2019 18h30

Fin du conseil d'école : 20h21

